

Que voulons-nous en Europe? Il est évident que notre propre intérêt veut une Europe stable, dont les difficultés intérieures ne constitueront pas une menace à la paix universelle. A cette fin, il faudra éventuellement en arriver à un règlement pacifique du problème allemand et de la division actuelle de l'Europe.

Ces buts seront difficiles à atteindre. Si nous ne comprenons pas bien les circonstances qui accompagnent ces difficultés, nous ne pourrons atteindre notre objectif. Il n'y a aucune solution facile aux conflits d'intérêts fondamentaux, et encore moins lorsqu'il y a un fonds de méfiance traditionnelle résultant de conflits idéologiques, de mésententes passées et de rivalité mondiale. Les solutions exigeront donc du temps, de la patience et un travail ardu. Dans l'intervalle, guidés par une claire perception des buts à atteindre et des obstacles réels et majeurs que nous aurons à surmonter, nous devons prendre résolument les premiers pas dans cette direction.

Parmi les premiers objectifs à atteindre, j'inclus l'amélioration des relations entre l'Est et l'Ouest et, en particulier, l'établissement de meilleures relations entre la république fédérale allemande et les pays de l'Europe orientale. L'Allemagne est au coeur du problème européen; celui-ci est au coeur des problèmes mondiaux, en dépit des dislocations de certaines régions, en particulier de l'Indochine. L'amélioration des relations entre l'Est et l'Ouest contribuera à la réduction des tensions et au rétablissement de la confiance essentiel à un règlement permanent qui, à son tour mettrait fin à la division en Europe.

Ces objectifs que j'ai décrits en termes généraux sont aussi ceux de tous nos alliés, sans exception, dans l'alliance de l'O.T.A.N. qui, dans l'opinion du Canada, contribuera grandement à leur réalisation.

Mais il faut maintenant décider des mesures concrètes qui s'imposent. La dernière assemblée des ministres à Paris, en décembre dernier, a adopté une proposition que j'avais faite en 1964 au nom du Gouvernement, d'étudier les pourparlers futurs de l'alliance. C'était avant que le général de Gaulle eut annoncé le retrait de la France de la force intégrée et eut demandé aux États-Unis et au Canada d'évacuer leurs bases respectives en France. J'espère que cette étude, qui sera probablement terminée avant la réunion des ministres en décembre prochain, indiquera la voie que l'O.T.A.N. sera appelée à suivre à l'avenir.

En attendant, tous les membres cherchent par des négociations bilatérales à améliorer les relations de l'Est et de l'Ouest. Presque tous les ministres des affaires étrangères des quinze pays de l'O.T.A.N. ont à tour de rôle visité l'Europe orientale. J'y suis allé moi-même et j'ai eu des conversations en novembre dernier à Varsovie et à Moscou, non seulement avec mes collègues étrangers, mais avec les chefs des États et, dans le cas de l'Union soviétique, avec M. Kosygin et M. Podgorny, respectivement chef de l'État et secrétaire du parti, ainsi qu'avec le président Brezhnev.

Dans certains milieux on ne comprend pas bien l'importance de l'année 1969 pour l'O.T.A.N. On a généralement l'impression que l'alliance prendra fin cette année-là, ou que les membres devront renouveler leur engagement à l'O.T.A.N., ou que le traité devra être révisé. Tel n'est pas le cas. La seule signification de 1969, d'après le traité de l'Atlantique Nord, c'est qu'à son vingtième anniversaire qui tombe cette année-là, les membres pourront légalement s'en retirer en donnant un préavis d'un an.

Quelques critiques considèrent que l'O.T.A.N. étant un organisme fondé pour résister à une agression possible des Soviets, se trouve handicapée par son passé et ne saurait arriver à un règlement pacifique. D'autres prétendent que l'O.T.A.N. est une organisation périmée et n'a plus aucune utilité. D'autres encore vont jusqu'à dire que l'existence même de l'O.T.A.N. constitue un obstacle à un règlement pacifique.